

# RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

A l'assemblée générale des sociétaires de la SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE (CVSSB)

Conformément à l'article 17 des statuts de la SAS CVSSB, moi, Laurence BOUBET, présidente en exercice, élue à ce poste lors de l'assemblée fondatrice du 26 septembre 2017, dois établir, puisqu'il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes, un rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce que je présente aux actionnaires lors de la présente assemblée générale statutaire du 09 juillet 2020.

Pour mémoire, l'article L.227-10 du code du commerce stipule ce qui suit :

"Le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président de la société présente aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3."

## CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucune

## CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE EN COURS

### Prestations d'AMO

#### **Nature et objet**

Commande de prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

#### **Modalités**

Par une commande d'un montant de 1.490,00€, signée le 02/02/2022, CVSSB a passé une commande à ML CONSEIL, représentée par Michel LOPEZ, vice-président de la SAS CVSSB, pour une prestation d'AMO concernant la centrale de la Ferme du Mont rouge, à Blanot. CVSSB n'a pas comptabilisé de charge ni au 31 décembre 2021 ni au 31/05/2022, au vu de l'arrêt de ce projet.

#### **Motifs**

La présente commande se justifie pour assurer à la société CVSSB les meilleures conditions de réalisation d'une telle installation ainsi que ses performances futures.

## CONVENTIONS NON AUTORISÉES PRÉALABLEMENT

Aucune convention n'a été conclue en l'absence d'accord préalable du Conseil de gestion.

Fait à Mâcon, le 7 juin 2022

Laurence BOUBET

